

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Contopp Accélérateur 20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement *

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	KNOPP GmbH.	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Str. 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49932491990	Téléfax: +499324919966
e-mail:	info@knopp-chemie.com	
Interlocuteur:	Wolfgang Schnabel	
Internet:	www.knopp-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse Tel.: 145
Giftnotruf Berlin (24 h): 030 30686700

Information supplémentaire

N° de l'article (utilisateur) : 20.220 *

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sodium aluminat

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05



Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 2 de 7

- P305+P351+P338 les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] *

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Composition/Informations sur les composants

Mélange de résines solubles dans l'eau, les alcalins et les savons d'acides gras

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
215-100-1	sodium aluminate	15 - < 20 %
1302-42-7	34	
	Skin Corr. 1; H314	
01-2119516051-57		
203-872-2	2,2'-oxybiséthanol; diéthylène glycol	1 - < 5 %
111-46-6	22	
603-140-00-6	Acute Tox. 4; H302	
500-234-8	Sodium Laureth Sulfate	< 1 %
68891-38-3		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H412	
01-2119488639-16		
931-341-1	C12-18 Alkyldiméthylaminoxid	< 1 %
68955-55-5		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H315 H318 H400 H410	
01-2119489396-21		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 3 de 7

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatibilités de stockage:

Matières à éviter: Base.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 4 de 7

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
50-00-0	Aldéhyde formique	0,5	-		VME (8 h)	
		1	-		VLE (15 min)	
107-41-5	Hexylèneglycol	25	125		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée:
Lunettes de protection hermétiques. Masque de protection du visage.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée:
Combinaison. Bottes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures organisationnelles de prévention des expositions
Respecter la date de péremption.

Mesures techniques pour éviter l'exposition
cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: vert clair - blanc
Odeur: comme: Savon.

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 12

Modification d'état

Point de fusion: 0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 5 de 7

Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	1,27 g/cm ³ ISO 758
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	10 -14 4 DIN 53211

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.4. Conditions à éviterMatières à éviter:
Acide.**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Aucune information disponible.

N° CAS	Substance				Source
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	
111-46-6	2,2'-oxybiséthanol; diéthylène glycol				
	orale	ATE	500 mg/kg		
	cutanée	DL50 mg/kg	11890	Lapin	
68891-38-3	Sodium Laureth Sulfate				
	orale	DL50	7400 mg/kg	Rat	OCDE 401
68955-55-5	C12-18 Alkyldimethylaminoxid				
	orale	DL50	846 mg/kg	Rat	OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	OCDE 402

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Irritation et corrosivité

légèrement irritant.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 6 de 7

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique
 EC50: >100 mg/l
 Temps d'exposition: 48 h
 espèce: Daphnia magna

N° CAS	Substance					Source
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	
111-46-6	2,2'-oxybiséthanol; diéthylène glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 32000 mg/l	96 h	Gambusia affinis	
68955-55-5	C12-18 Alkyldimethylaminoxid					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,8 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Méthode: OECD 302B / ISO 9888 / CEE 88/302 annexe V, C.9
 < 70 %
 Modérément/partiellement éliminable de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-46-6	2,2'-oxybiséthanol; diéthylène glycol	-1,98 (25°C)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Contopp Accélérateur 20

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 30.303.100

Page 7 de 7

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

34 Provoque des brûlures.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)